

LA DOUBLE CONSTRUCTION DE LA SOCIOLOGIE DE L'EXCLUSION

La dernière campagne à l'élection présidentielle remportée en 1995 par Jacques Chirac qui avait fait du " social " un des axes de son programme a consacré un usage instrumental de la question de la pauvreté. L'engouement suscité par la notion d'exclusion comme nouvelle représentation de la pauvreté française ne se limite pas à cet épisode électoral. Le monde politico-administratif est l'un des premiers à s'être emparé de la notion. Le Commissariat général au Plan la choisit comme thème de travail d'un sous-groupe d'experts avant d'y consacrer la grande commission sociale du XI^{ème} plan¹. Les associations sanitaires et sociales et caritatives recourent collectivement à ce vocable pour définir leur mission, leur action et se faire entendre par les pouvoirs publics. En novembre 1994, trente d'entre elles obtiennent le label "Grande cause nationale" pour la lutte contre la pauvreté. A cette occasion, le réseau interassociatif " Alerte " se constitue et lance une campagne de communication en vue de la conclusion d' "un pacte contre la pauvreté et l'exclusion"². L'école, instance décisive de diffusion des représentations par son travail de vulgarisation et de formation des habitus, participe également à ce mouvement. Les questions d'exclusion et de lien social sont intégrées au programme du secondaire en sciences sociales³. Plus lar-

gement, la notion de "l'exclusion" est instituée comme un élément de la culture générale et devient un thème inévitable des épreuves de culture générale des concours administratifs⁴.

Ce phénomène d'inflation sémantique ne peut laisser indifférents les sociologues qui sont alors les témoins, avec la multiplication massive des discours sur "l'exclusion" sur la période relativement courte du début des années 90⁵, de l'institution d'une prénotion. En effet, ce terme présente à ce moment toutes les caractéristiques d'une idée toute faite sur le monde que partage une gamme étendue de porte-parole qui affirment exprimer publiquement ce que les franges les plus démunies de la population subissent. Cette nouvelle façon de classer les agents sociaux par la partition exclus/inclus, de juger de l'évolution de la société française comme devant faire face à l'accroissement inéluctable de la misère, se diffuse dans un nombre de plus en plus élevé de milieux qu'ils soient politiques, administratifs, scolaires, associatifs, intellectuels.

Nous voudrions présenter les difficultés que rencontre l'étude sociologique de la doxa contemporaine qu'est "l'exclusion" et les moyens théoriques et pratiques de recherche qu'il est possible de mettre en œuvre pour les contourner en vue de dégager des conclu-

1 *Exclus et exclusions. Connaître les populations et comprendre les processus*, rapport du groupe technique présidé par Philippe Nasse, Commissariat général au Plan, Paris, La documentation française, 1991; *Cohésion sociale et prévention de l'exclusion*, rapport préparatoire au XI^{ème} plan de la commission présidée par Bertrand Fragonard, Commissariat Général au Plan, Paris, La documentation française, 1993.

2 *Pour un pacte contre la pauvreté et l'exclusion*, Réseau Alerte, mars 1995.

3 Le bulletin officiel du 15 décembre 1994, qui institue le programme applicable de sciences économiques et sociales de l'année scolaire 1995-1996, officialise le thème du "lien social et des exclusions" dans le cadre de l'étude des processus du changement social, et en particulier des trans-

formations des "solidarités sociales". Il soulève la question de "l'affaiblissement de la cohésion sociale" qui participe du thème général de "la crise du développement" dans les pays développés.

4 Voir par exemple, *L'épreuve de culture générale aux concours administratifs de catégorie A*, Paris, La Documentation française, 1995.

5 Un indicateur simple de la généralisation de l'emploi de cette représentation dans le champ politique et au delà est l'inflation de son usage dans le champ journalistique. Si l'on se cantonne à la presse écrite et à l'institution centrale et efficiente que constitue le journal *Le Monde*, il apparaît que ce quotidien consacre à partir de 1993 deux fois plus, puis en 1994 et 1995 trois fois plus d'articles par an à l'exclusion sociale qu'il ne le faisait les 4 années précédentes.

sions sur le processus historique spécifique de construction collective de cette représentation. Ce retour sur un parcours de recherche, ses aléas et ses résultats ne se veut pas un exercice rhétorique passe-partout de réflexivité mais un discours pratique sur la sociologie de "l'exclusion"⁶. Il éclaire d'autant plus cette notion qu'il montre comment les conditions sociales de possibilité du regard savant, qu'il faut porter sur cet objet pour le constituer sociologiquement, sont elles-mêmes prises dans l'objet et que leur réalisation est inséparable du processus de recherche.

Justesse pratique et violence symbolique de "l'exclusion"

C'est parce que la notion d'exclusion renvoie à des transformations effectives des conditions de vie économiques et sociales dans les sociétés capitalistes modernes qu'elle a pu rencontrer un tel succès. Étudier une prénotion implique de reconnaître qu'elle est dotée d'une justesse pratique. Elle désigne des phénomènes réels de "marginalisation sociale de masse"⁷ tels qu'a pu les connaître la France ces dernières années. Les concordances sont manifestes entre le développement des discours sur "l'exclusion" et la forte dégradation de la situation économique et sociale qui frappe la France dès la fin des années 70. Les périodes où les débats publics sur la pauvreté s'amplifient (comme au milieu des années 70 et 80 ainsi qu'au début des années 90) correspondent aux phases d'accentuation de la récession économique. Au cours des années 80, la faible

hausse des revenus des ménages, l'accélération du rythme de croissance des dépenses d'action sociale rappellent que les discours sur "l'exclusion" sont de véritables "discours de crise". Principalement sous l'effet de la crise de l'emploi, le début des années 80 marque la reconnaissance du chômage et de ses effets sociaux comme principe explicatif des nouvelles situations de pauvreté. L'aspect essentiel est la reconnaissance, avec le constat de l'accroissement du volume de chômage et de l'allongement de sa durée, d'une "rupture sociale", génératrice de la notion "d'exclusion"⁸. La menace qui pèse sur la population active française se fait aussi plus diffuse et plus sourde. Le constat des difficultés nouvelles de l'emploi avec la multiplication des formes de chômage déguisé et de sous-emploi qui caractérisent le marché du travail contemporain constituent des fondements objectifs aux discours sur "l'exclusion". Les individus qualifiés de "précaires", "vulnérables", "fragiles", en situation "d'instabilité" sont pris comme autant "d'exclus potentiels". Les discours sur "l'exclusion" transforment donc aussitôt ces nouvelles réalités en nouvelles menaces. Bien que les inégalités face au chômage, au sous-emploi, à la pauvreté monétaire soulignent le caractère très différencié socialement des risques de marginalisation, l'idée reçue s'impose que "l'exclusion pourrait toucher tout le monde".

Cette crainte généralisée fait apparaître les effets symboliques d'une représentation comme "l'exclusion" qui, comme beaucoup d'autres termes censés parler du monde social, permet de jeter un voile sur la nouvelle économie des échanges entre les classes qui tend à se mettre en place à partir des années 80. Cette façon de voir le monde peut être qualifiée de fataliste puisqu'elle fait l'économie de l'analyse des causes historiques et sociales des phénomènes de disqualification sociale. Ce fatalisme participe de la

6 Il s'appuie sur une recherche menée pour l'obtention d'une thèse de sociologie (G. Lafarge, *La production des discours sur l'exclusion : contribution à une sociologie des représentations en temps de crise*, Paris, EHESS, Thèse de sociologie dirigée par Rémi Lenoir, novembre 2001).

7 Nous reprenons cette terminologie à Paul Bouffartigue car elle nous semble la plus précise pour rendre compte des phénomènes réels de précarisation qui frappent la France et sa population à cette période et que des notions comme "l'exclusion" décrivent imprécisément. Ce concept a l'intérêt de renvoyer conjointement aux formes, aux origines et aux effets de ces phénomènes de précarisations généralisées (P. Bouffartigue, "Société duale ?", *Les temps modernes*, n°559, février 1993, p. 113-140).

8 Les principales études des spécialistes administratifs et scientifiques marquent des étapes décisives dans l'affirmation du chômage comme cause principale de l'exclusion que les rapports techniques et les travaux scientifiques des années 90 confirmeront.

justesse pratique du terme. Il justifie que l'exclusion comme représentation mérite le terme de " doxa " pour désigner un problème dont on discute mais qu'on ne discute pas. En particulier, au début des années 90, "l'exclusion" apparaît comme un problème social qui ne pose plus problème puisque les milieux politiques, administratifs, associatifs et médiatiques s'accordent sur ce diagnostic porté sur la société française. La violence matérielle au principe de l'exclusion, qui est celle d'une distribution plus inégalitaire des revenus, de la montée de l'insécurité salariale conséquences de nouvelles stratégies des employeurs sur le marché du travail, des effets de dominations entre économies nationales, désignés de manière euphémisée et normative par le terme "mondialisation", est passée sous silence par l'emploi des discours sur "l'exclusion". Ces derniers sont dès lors constitutifs d'une violence symbolique que subissent en premier lieu les précaires condamnés à accepter leur condition de surnuméraires sans raison social d'exister en acceptant cette nouvelle vision de la division du monde opposant "les inclus" et "les exclus".

Pour illustrer les enjeux de la violence symbolique de "l'exclusion" et la lutte pour une vision du monde dans laquelle elle s'inscrit, il suffit de rappeler que cette façon de voir le monde social se construit avant tout contre celle jusqu'alors dominante en termes "d'inégalités". En particulier, cette dernière est encore pertinente pour décrire et expliquer l'évolution de la pauvreté en France, phénomène au nom de la spécificité duquel la notion même d'exclusion a été en partie inventée et légitimée. Les conclusions qui se dégagent les plus clairement de la lecture objective des données statistiques sur la pauvreté monétaire en France sont aussi celles qui sont le plus souvent passées sous silence dans le débat public, ignorées ou renversées par la diffusion qui en est faite : l'évolution à moyen terme de la pauvreté s'explique par l'évolution inégale de revenus entre classes, relativement défavorable aux fractions inférieures et moyennes⁹. Alors que la rhétori-

que de "l'exclusion" se veut une alternative conceptuelle aux phénomènes d'inégalité, les principes objectifs de la stagnation récente de la pauvreté en France peuvent s'expliquer en partie par les transformations inégalitaires de la répartition des revenus. L'opposition qui apparaît entre une période de baisse continue de la pauvreté en France à un rythme décroissant de 1974 à 1984 et une phase de stagnation de la population pauvre dans les dix années suivantes coïncident avec deux phases distinctes d'évolution des inégalités de revenus dans le pays¹⁰. Le constat du rythme différentiel de croissance des niveaux de vie illustre également la mauvaise foi inhérente aux discours sur l'exclusion et à leur usage public au regard des conditions objectives réelles. Un des axes du discours politique et de la rhétorique dominante de "l'exclusion" est l'opposition entre "les nantis" et "les plus démunis". Ce discours culpabilisant était un des arguments mobilisés de façon exemplaire par le gouvernement et la CFDT en décembre 1995 pour défendre le Plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale. Les résistances rencontrées pour sa mise en œuvre tiendraient à " l'égoïsme " des quelques "privilegiés". Or l'observation de l'évolution de la distribution des revenus prouvent comment les populations à "revenus moyens" sont solidaires "des bas revenus" au regard de l'évolution de leur niveau de vie et s'opposent au contraire aux titulaires des "hauts revenus".

Une doxa savante

Au début des années 90 alors que l'emploi de la notion "d'exclusion" se généralise, les effets symboliques de cet usage n'échappent pas aux sociologues qui se sont penchés sur

"l'exclusion", la stabilisation récente de la pauvreté en France tient également à "l'efficacité" des dispositifs de protection sociale. Ce constat est fort éloigné des réflexions d'inspiration libérale qui soulignent avant tout la concordance de l'augmentation de "l'exclusion" et des failles de l'Etat social sous sa forme soi-disant la plus archaïque qui est celle de la "Sécurité sociale", comme instrument collectif, impersonnel, bureaucratique, de versement de prestations monétaires.

9 De manière similaire, il est possible de montrer que contrairement aux propos et aux jugements les plus courants consubstantiels aux discours sur

10 Voir : " Mesurer la pauvreté ", *Economie et statistique*, INSEE, n° 308-309-310, 1997 ; C. Chambaz, "La pauvreté en France et en Europe", *INSEE première*, n° 533, juillet 1997.

les transformations des formes de pauvreté et qui se sont interrogés sur la question de la cohésion sociale qui en découlait. La contribution croissante de la réflexion sociologique à l'analyse des phénomènes d'exclusion sociale est ambivalente puisqu'elle suscite simultanément une méfiance, qui est en partie la rançon du succès rencontré par ce domaine de recherche. Les appels à la prudence dans l'usage d'une catégorie mal établie se multiplient dans une littérature critique¹¹. Cette dernière met en avant le flou de la notion d'exclusion¹². Malgré le développement de ce type d'approche, l'impression que laisse les discours sociologiques sur "l'exclusion" est celui d'un engouement concomitant et en partie similaire à celui visible dans le monde politique, peu réflexif à l'égard de son objet. Faut-il préciser que la prudence par rapport à la notion d'exclusion n'était pas alors généralisée dans la discipline ? Si certains chercheurs comme Robert Castel, Serge Paugam, discutaient le terme et son usage, préférant lui substituer d'autres concepts comme celui de "désaffiliation" ou de "disqualification sociale"¹³, beaucoup ne faisaient que reprendre les interrogations du moment. Par exemple, le groupe d'étude sur les exclus et l'exclusion du Commissariat général au Plan réuni en 1990¹⁴, veut s'ap-

puyer sur un cadrage sociologique large des significations et des réalités de "l'exclusion". A cet effet, une jeune femme d'une trentaine d'année, docteur en anthropologie sociale et culturelle, enseignante à l'université de Toulouse le Mirail et dans des écoles de formation des travailleurs sociaux est chargée de rédiger la longue partie introductive du rapport. Ce texte, comme beaucoup d'autres, participe de la production et de la diffusion de "l'exclusion" comme discours commun sur le monde social en lui apportant une caution savante à peu près aussi confuse et polysémique que la notion elle-même. L'auteur se réfère à des traditions sociologiques aussi diverses et éloignées que la pensée durkheimienne du lien social, les analyses interactionnistes de la déviance et de la stigmatisation, la sociologie française des mouvements sociaux et "du quotidien", et enfin les théories systématiques postmodernes pour construire des hypothèses en vue de décrire des situations "empiriques" d'exclusion. Cette "grille de lecture" qui prend successivement l'exclusion comme rupture "du lien social des hommes entre eux", du "lien social des hommes au tout social" et du "lien politique" sert en fin de compte à présenter des actions locales mises en place dans les domaines de "l'éducation", de "l'emploi", de "l'approche territorialisée" et de "l'échange culturel". Les travaux plus "canoniques" et "disciplinaires" font aussi le jeu de l'imposition d'un problème social qu'on ne discute pas mais sur lequel on disserte. Les forces en jeu agissent alors comme des forces de consécration. Ainsi, en 1996, les éditions de La Découverte publient, comme elles l'avaient fait quatre ans plutôt pour la famille¹⁵, un ouvrage présentant *L'état des Savoirs*¹⁶ en matière d'exclusion. Cet ouvrage compte plus de 550 pages divisées en 47 chapitres. Des professeurs d'université et des directeurs d'étude de l'EHESS, à la carrière longue et au statut établi et reconnu dans la discipline, des maîtres de conférences, des chargés de recherches CNRS, des allocataires de recherches, apportent un important capital académique et scientifique à ce qui

11 Par exemple : Revue internationale d'action communautaire, 1995, n°34 ; "L'exclusion, construction, usages, épreuves.", *Politix*, n° 34, Presse de Science Po, second semestre 1996 ; D. Fassin, "Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine, en France, aux Etats-Unis et en Amérique latine", *Revue française de sociologie*, XXXVII - 1, 1996, p. 37-75.

12 "La notion d'exclusion, au fur et à mesure qu'elle se généralise, devient, en effet, de plus en plus floue et équivoque comme catégorie de pensée scientifique. Elle s'est tellement banalisée que tout le monde y recourt pour caractériser diverses situations ou populations dont il est parfois bien difficile de saisir ce qu'elle ont en commun". S. Paugam (dir), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996, p. 17.

13 R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995 ; S. Paugam, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991.

14 *Exclus et exclusions. Connaître les populations et comprendre les processus*, op. cit. .

15 F. De Singly dir., *La famille, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1992.

16 S. Paugam, *L'exclusion, l'état des savoirs*, op. cit.

ressemble à une entreprise de consécration d'un quasi sous-champ disciplinaire en sociologie. Malgré la diversité des objets que recouvre "l'exclusion" comme catégorie, il semble que depuis 1990, se constitue un champ d'étude consacré bien qu'éclaté avec des domaines incontournables comme le logement, le racisme, l'emploi, le travail et la pauvreté. Des agents scientifiques et académiques prestigieux s'emparent du sujet comme Alain Touraine qui s'est fait le précurseur d'un débat épistémologique en la matière. Il formalise de manière paradigmatique cette idéologie savante qui tend à lire les problèmes sociaux contemporains, en premier lieu desquels celui des "villes", comme la preuve et le symptôme d'une société de structure duale menacée par le regain de l'individualisme¹⁷.

Ce phénomène ne fait qu'illustrer la réputation des sciences sociales comme sciences faciles, faciles à faire et faciles à instrumentaliser lorsqu'on veut conforter une problématique politique. Cependant, les approches disciplinaires plus critiques qui tentent par exemple de démontrer les mécanismes de construction sociale d'un problème social, restent souvent au stade de l'ébauche. Elles se réduisent parfois à recenser les différentes définitions de la notion, de repérer dans le temps leur apparition¹⁸. La diffusion généralisée actuelle de cette démarche sociologique renforce plus souvent les obstacles qu'elle est censée dépasser. Elle devient à sa façon une prénotion, une forme instituée et préconstruite de la démarche sociologique et à son tour un élément décisif de l'imposition

des problématiques que subit le sociologue. Les catégories et les raisonnements issus de la sciences sociales sont de nos jours familiers. Comme victime de son succès, le développement de la sociologie est aussi un frein à l'acuité de son regard sur le monde car il rend plus délicat la rupture avec les prénotions. Par conséquent, nous sommes là encore face à une doxa mais qu'on pourrait qualifier de "savante", dont témoigne la multiplication de la littérature en sciences sociales sur le sujet, y compris celle qui se voulait rigoureusement disciplinaire, voire critique.

Construction sociale des discours sur l'exclusion et histoire de leur production

Face à une doxa sociale comme "l'exclusion" qui a pour elle la force de l'évidence, la problématique sociologique de "l'invention" ou de "la construction d'un problème social" est particulièrement féconde. Elle demande de se porter plus sur la construction et l'utilisation de la notion "d'exclusion" que sur les phénomènes auxquels peut renvoyer un tel concept. C'est à cette condition que le choix d'une telle problématique est décisif car il permet de s'attacher au "travail collectif de production" d'une nouvelle représentation de la pauvreté et du monde social qui lui est associé. Cette idée de "production collective" est essentielle. Certes, comme représentation, l'exclusion revêt une efficacité politique que ne peuvent ignorer ceux qui favorisent son usage et sa diffusion généralisée. Sa force politique réactive est d'instaurer une vision neutre et fataliste des phénomènes de précarisation qui, à la faveur du consensus moral sur la dénonciation de la misère, en oublie de s'interroger sur les causes politiques et historiques des phénomènes en jeu. Cependant, les propriétés politiques de cette vision du monde (neutralité, moralisme) n'impliquent pas qu'à dessein une multiplicité d'agents œuvrent pour son imposition. S'ils sont amenés plus ou moins consciemment à défendre l'idée de l'exclusion, c'est par le jeu d'une série de forces sociales, résultantes de leur position dans des champs spécifiques, de leur rapport avec le champ du pouvoir, de leurs propriétés sociales et non par machiavélisme politique. De plus, l'attention portée au travail collectif

17 Voir A. Touraine, "Face à l'exclusion", dans *Citoyenneté et urbanité*, Ed. Esprit, 1991 ; A. Touraine, "Inégalités de la société industrielle et exclusion du marché", dans J. Affichard, J.B. de Foucauld, *Justice sociale et inégalités*, Paris, Ed. Esprit, 1992.

18 "L'analyse systématique de la structure de ce champ théorico-pratique de l'exclusion et des lignes d'opposition qui le traversent n'est pas l'objet de (notre) ouvrage. (Notre) propos se limite en effet à repérer les dimensions et les axes du discours de l'exclusion au moment où la catégorie émerge et commence à s'institutionnaliser. (Nous) envisageons la base commune, acceptée par tous ceux qui vont intervenir dans ce champ" (H. Thomas, *La production des exclus*, Paris, PUF, 1997, p. 11).

de production ne s'en tient pas au constat de " la polysémie " de l'exclusion, comme notion floue, et passe à l'étude de " la polyphonie sociale " qui est à son origine. En d'autres termes, il s'agit d'essayer de remonter des prises de positions sur le monde que sont les usages divers de la notion d'exclusion aux positions qui les ont générées.

Cet objectif est loin d'être facile à atteindre en raison de l'étendue spatiale et temporelle de l'objet. La période de référence est relativement large puisqu'elle s'étend des années 1960 aux milieux des années 90. La nécessité de remonter si haut dans le temps tient à la date d'apparition des premières luttes associatives et caritatives autour des questions du logement en particulier, ainsi qu'à l'émergence des premières considérations étatiques sur ce même thème. Cependant, les années 70 marquent cependant plus nettement le commencement de l'élaboration dans le champ politique élargi d'un discours sur le social "moderne" et "modernisé" qui, consécutif aux événements de mai 68, se veut le propre de "socialistes" ou "démocrates sociaux" non communistes et conjointement de "catholiques sociaux" irréductibles à la tradition charitable de l'Eglise chrétienne instrumentalisée par les défenseurs conservateurs de "l'assistance". A la profondeur temporelle de l'objet, s'ajoute l'étendue de sa surface sociale. En raison de la polysémie de cette notion, les producteurs de " l'exclusion " sont à même d'appartenir à une multitude de champs journalistique, scientifique, politico-administratif, associatif plus ou moins autonomes qui se recouvrent partiellement à la faveur de rencontres institutionnelles que constituent par exemple les colloques, les commissions, les revues. La recherche d'une hypothétique exhaustivité dans le recensement des prises de paroles, au sens de prise de position, sur "l'exclusion" est illusoire. La connaissance et la maîtrise de tous les espaces sociaux en jeu et de leur structures à toutes les époques en vue de discerner clairement les principes de leur participation au travail de production sur l'exclusion s'avère impossible. De plus, l'accès aux informations et aux données varient selon les milieux concernés. En particulier dans les entretiens, les responsables associa-

tifs présentent un discours d'institution. Certaines "personnalités" du monde de la haute fonction publique excelle dans l'art d'écarter l'observation objectivante, d'offrir des propos bien-pensants et répétitifs. Plus généralement, l'obtention des informations et données objectives sur les propriétés des agents et des institutions (comme des simples budgets par exemple) est toujours moins facile que l'enregistrement des discours, surtout lorsqu'ils sont la duplication des discours publics et officiels.

Finalement, pour échapper en partie à l'écueil qui tient à la dispersion d'une notion consensuelle comme "l'exclusion" pour laquelle des champs sociaux multiples se mobilisent, la démarche historique est l'instrument décisif de l'objectivation de la production des discours sur "l'exclusion". Elle permet de relier la transformation des représentations de la pauvreté aux propriétés des agents engagés dans le champ du secteur social, à leurs rapports et à leurs échanges. Elle est d'autant plus féconde que l'appartenance de classe générationnelle des producteurs de "l'exclusion" est un des facteurs essentiels de l'évolution des formes et des contenus de ces représentations. Nous sommes ainsi parvenus à distinguer trois périodes (les années 70, 80 et 90) et à associer à chacune d'entre elles une vision dominante du phénomène et du même coup un groupe de porte-parole distincts. Cette périodisation renvoie à trois états du champ de la prise de parole sur la pauvreté, de sorte que cette chronologie conduit à montrer les transformations de ce champ et simultanément comment s'est modifiée la représentation des populations démunies et marginales au cours des trente dernières années. Cette histoire de la notion d'exclusion ne décrit pas seulement les transformations d'une catégorie, mais aussi sa diffusion progressive dans l'ensemble du champ qu'elle mobilise aujourd'hui : alors que dans un premier temps, les discours sur l'exclusion restent le fait d'un petit milieu de " réformateurs " hauts fonctionnaires, d'intellectuels et de chercheurs minoritaires, ils sont devenus le mode de représentation privilégié de la classe politique et de ses experts administratifs pour rendre compte de la dégradation des conditions de vie économiques et sociales au cours des an-

nées 80, avant que, sous le couvert d'une caution sociologique savante, ils ne s'imposent à tout l'univers social grâce à l'action des milieux associatifs. La rencontre de la logique de l'expertise sociale, du militantisme propre à certaines franges du milieu de la haute fonction publique, du monde scientifique, et de l'engagement associatif, a permis, au delà des transformations des conditions de vie objectives des populations démunies, l'apparition sur la scène politique des débats sur l'exclusion, sur la base de la pensée sociale démocrate et chrétienne.

Le temps des novateurs.

Dans les années 70, la forme que revêt le problème social de la pauvreté renvoie aux interrogations que se posent les hauts fonctionnaires de l'action sociale. A cette époque une frange réduite de la haute administration s'empare des questions d'aide et d'action sociale pour constituer une génération, jusqu'à présent peu renouvelée, de spécialistes étatiques et technocratiques des questions de pauvreté. Ces fonctionnaires sont à l'origine d'un renouveau des discours et des pratiques collectives légales touchant aux phénomènes de marginalité et de dénuement, que "l'inaadaptation" a symbolisé un temps, et dont le mode de représentation actuel, "l'exclusion", est l'héritier. C'est autour de René Lenoir, Inspecteur des finances, que le grand public découvrira quatre ans plus tard suite à sa nomination au Secrétariat d'Etat à l'action sociale¹⁹ et à la publication de son essai *Les exclus, un français sur dix*, et de la DAS dont il occupe la direction que se forme progressivement un microcosme dont le principe de cohésion est constitué de la reconnaissance mutuelle, de l'interconnaissance et du partage implicite de manières "technocratiques" d'appréhender la réalité de la pauvreté, c'est à dire aussi bien de la percevoir que de la traiter. La Direction de l'action sociale voit le jour en 1970. Elle est à l'origine de nouvelles mesures (réforme des Centres d'hébergement et de réadaptation sociale, création de l'allocation de parent isolé et de l'allocation d'adulte handicapé) qu'elle ac-

compagne d'un discours novateur sur "l'action sociale globale". Jean-Michel Belorgey, conseiller d'Etat, artisan de l'adoption de la loi sur le RMI à l'assemblée nationale en tant que député PS membre de la commission des affaires sociales, y occupe un de ses premiers postes en tant que chargé de mission auprès du directeur en 1974. Il refuse pour des raisons politiques à la fin de l'année l'offre que lui fait René Lenoir d'être son directeur de cabinet au nouveau secrétariat d'Etat à l'action sociale. Il assure pendant un mois officieusement ce rôle avant que ne soit recruté alors Bertrand Fragonard, membre de la Cour des comptes, qui vient de quitter un poste de chef de service au carburant au ministère de l'économie. Ce dernier embrasse alors "les affaires sociales" et réussit une carrière brillante, administrative et politique dans l'ombre de Simone Veil. Longtemps directeur de la CNAF, il est en 1988 le premier délégué interministérielle au RMI. André Ramoff, de la Cour des comptes lui aussi, prend alors la direction de l'action sociale, à laquelle Jean-Michel Belorgey reste encore attaché un an comme chargé de mission. La cohérence de ce milieu s'explique en partie par le passage par des lieux communs de formation, de travail, de mission ou même de militantisme. Les scolarités suivies à l'ENA, les réunions des commissions du Commissariat général au Plan, sont autant de lieux de rencontres où ces hauts fonctionnaires assurent l'apprentissage et la diffusion de leur mode de représentation du "social"²⁰. Les membres de l'équipe qui rejoint René Lenoir à la DAS en 1974 et 1975 se connaissaient déjà pour avoir travaillé ensemble au début des années 1970 à la formation professionnelle. Le Plan et en particulier son Service des affaires sociales est une institution décisive pour les partisans de "la nouvelle action sociale" qui s'appuient sur elle pour défendre au sein du monde politico-administratif leur point de vue sur "les problèmes sociaux". Le ministère du logement et la direction de la construction sont également à cette période des

19 Dans le premier gouvernement du septennat de Valéry Giscard d'Estaing dirigé par Jacques Chirac.

20 Jean-Michel Belorgey a déjà fréquenté Delors pendant sa scolarité à l'ENA et a participé à la rédaction des *Indicateurs sociaux*.

alliés de "cette coalition modernisatrice"⁹¹ dont les membres présentent des propriétés et des trajectoires très homologues à leurs collègues de la DAS, des passages croisés dans les administrations, par la participation active commune à des instances comme le groupe "Habitat et vie sociale"²² ou les commissions du Plan.

Cet engagement quasi-moral dans le social de ces hauts fonctionnaires tient à l'ajustement entre les propriétés individuelles de ces agents²³ et à l'état structurel de l'espace politico-administratif dans lequel ces derniers se positionnent. Les hauts fonctionnaires spécialistes du social des années 70 s'inscrivent dans la tradition de leurs aînés, comme François Bloch-Lainé qui, de l'après-guerre aux années 60, ont participé à la construction de l'Etat-providence français. Ils héritent en particulier des défenseurs de l'idéologie progressiste tant en matière économique que sociale pour lesquels la forte croissance industrielle devait être mise à profit pour développer un mode de vie plus solidaire. Avec la crise de mai 68, le projet "moderniste" et "réformateur" des sociaux démocrates français connaît un nouvel élan. Les événements discréditent temporairement les partis politiques en place. La droite conservatrice tout comme la gauche socialiste et communiste apparaissent comme "réaction-

naires". La deuxième gauche, mouvement très éclaté qui s'était constitué pour présenter une alternative politique et intellectuelle à la SFIO et au PC, ne profite pas de cette conjoncture de crise. Par conséquent, dans le champ politique, une position à occuper, par delà la gauche et la droite et leurs représentations conflictuelles du monde et du combat politique, semble se présenter. "Le social", suite aux thématiques contestataires de Mai 68 (contre l'ordre social établi) et anti-capitalistes (contre l'ordre économique dominant) apparaît comme un mot d'ordre susceptible de permettre l'investissement de cette position. Débarrassé de ses usages les plus subversifs du moment, il est la prise de position que défendent les anciens de la deuxième gauche, avec le renfort d'une fraction des hauts fonctionnaires et de nouveaux membres des classes dirigeantes, pour tenir dans l'espace politique cette position dont la spécificité est de se donner à voir comme apolitique. La position qu'ouvre aux hauts fonctionnaires du social le champ politique voit son existence confirmée dans la temporalité à venir qu'elle revêt à leur yeux. Ce placement, à la charnière de l'espace politique et administratif autour d'un mot d'ordre comme "le social" présage d'un avenir prometteur. Jouissant d'une image de "modernité" et "d'avant-gardisme", ce projet professionnel et social favorise "l'engagement", au sens d'investissement, de hauts fonctionnaires qui débutent ou relancent leur carrière au cours des années 70. Cependant, à la fin de cette décennie, en raison de la dégradation prolongée de conjoncture économique et au durcissement des oppositions dans le champ politique, les conditions de l'avenir de cette position modernisatrice se transforment et détruisent les attentes bénéfiques de ses défenseurs. La preuve en est le détournement progressif des hauts fonctionnaires de ces carrières sociales²⁴.

Au cours de cette période, d'autres groupes d'agents participent à côté des fonctionnaires

21 B. Jobert, *Le social en Plan*, Paris, Editions Ouvrières, 1981.

22 A ce titre l'histoire du projet "habitat et vie sociale" et "développement social des quartiers" est exemplaire. Voir F. de Barros, *Genèse de la politique de Développement social des quartiers : éléments de formalisation d'un "problème des banlieues"*, Mémoire pour le DEA d'organisations et politiques publiques, Paris, dir. J. Lagroye, Université Paris I, 1993-1994.

23 Nous ne développons pas ici ces prédispositions individuelles. Les hauts fonctionnaires qui choisissent des carrières sur le social, présentent des propriétés, convictions et pratiques, religieuses (chrétiennes) et politiques (militantisme et engagement) similaires aux valeurs qui président aux prises de paroles sur la pauvreté. Il semblerait que ces dispositions chrétiennes et politiques se combinent à des propriétés sociales particulières qui traduisent un élément "d'impureté sociale" qui peuvent être prises comme révélatrices d'une position ambiguë dans leur propre espace d'appartenance.

24 "Le temps (ou du moins ce que nous appelons ainsi) n'est réellement éprouvé que lorsque se rompt la coïncidence quasi automatique entre les espérances et les chances, *l'illusio et les lusiones*, les attentes et le monde qui vient les remplir" (P. Bourdieu, *Les méditations pascaliennes*, op. cit., p. 249).

du social à la prise de parole sur "l'inadaptation" comme les professionnels du secteur sanitaire et social et d'autre part les chercheurs en sciences sociales. Dans les deux cas, les relations soutenues et par certains aspects dominantes que la DAS entretient avec ces milieux confirment sa position centrale. Si les hauts fonctionnaires ne peuvent faire abstraction de l'ensemble des groupes chargés de mettre en œuvre les politiques et réglementations établies dont elle est explicitement une des instances directives, ils se positionnent implicitement comme une sorte de "porte-parole" et concrètement comme les interlocuteurs et les collaborateurs inévitables des travailleurs sociaux mais aussi des organismes privés du secteur social, voir des associations caritatives²⁵. De même, l'inscription de la DAS dans le monde de la recherche sociale est une politique délibérée que mènent les chargés de missions à la recherche de cette direction. La recherche d'une légitimité savante est explicite au sein de cette direction au cours des années 70 pour défendre sa vision de la pauvreté ainsi que son projet administratif et politique. Cependant, la diversité des positions des producteurs de discours savants sur la pauvreté recouvre une assez grande diversité idéologique de laquelle, dans le contexte politique et intellectuel issu de mai 68, émerge comme figure centrale Michel Foucault. La problématique dominante des questionnements sur les populations démunies ou marginales est celle du "contrôle social" qui véhicule une pensée militante qui se réclame d'extrême gauche. Elle reste éloigné des tendances consensuelles et non contestataires de la DAS.

Le temps des conversions

La décennie 80 est présentée par les spécialistes de "l'exclusion" comme une période creuse au cours de laquelle les questions de pauvreté connaissent une éclipse à l'exception, en milieu et en fin de période, des dé-

bats sur "la nouvelle pauvreté" et "le RMI". C'est une autre interprétation que nous souhaiterions défendre : prise dans son intégralité, la période des années 80 et du début des années 90 nous semble en effet charnière. Elle mérite le titre de période de conversion, en référence en premier lieu à la conversion politique qu'implique l'adoption de la thématique de la lutte contre la pauvreté, en second lieu comme une période décisive où se constituent des espaces intermédiaires, des formes d'échanges et d'accords qui préparent une acception plus consensuelle de la pauvreté. C'est ce travail de conversion qui, lorsque la conjoncture se retournera à nouveau au début des années 90, rendra possible l'usage étendu et reconnu de "l'exclusion" comme point de vue commun sur la pauvreté et les problèmes sociaux.

Au tout début des années 80, la thématique de la pauvreté a recouvert temporairement une certaine actualité politique mais ce sont alors des lieux politiques marginaux qui ont porté cette parole au statut ambigu comme des commissions ministériels ad hoc, le Conseil économique et sociale, et la Commission des Communautés européennes²⁶. A partir de 1983 et 1984, la polémique publique sur la "nouvelle pauvreté" éclate. Le gouvernement socialiste qui a ignoré les questions de pauvreté les redécouvre malgré lui sous la pression de la crise économique et sociale. A celle-ci s'ajoute celle des associations caritatives françaises qui travaillent à accroître la visibilité dans les médias de ce nouveau problème. Cet effort est lié aux transformations que connaît un milieu associatif de moins en moins porté à concevoir son action comme une simple réparation caritative silencieuse mais de plus en plus enclin à se poser en porte-parole des plus démunis, en producteur symbolique agissant sur les représentations politiques de la pauvreté. Le rapport de 1987 rédigé par le Père

25 La plupart, comme René Lenoir, Jean-Michel Belorgey, sont ou seront des membres actifs et des dirigeants régionaux ou nationaux de l'UNIOPSS. L'Union nationale des organismes privés sanitaires et sociaux fédère la majorité des organismes sanitaires et sociaux français.

26 Henri Péquignot, *La lutte contre la pauvreté*, avis et rapport du Conseil économique et social, Paris, Journal officiel, mars 1979 ; *Contre la précarité et la pauvreté. Soixante propositions*, rapport présenté par Gabriel Oheix, Ministère de la Santé et de la sécurité sociale, 1980 ; *Rapport final de la commission du premier programme de projets et études pilotes pour combattre la pauvreté*, CEE, Bruxelles, 15/12/81.

Joseph Wrésinski, à la demande du Conseil économique et social, est l'illustration la plus exemplaire de ce travail associatif de pression et d'expression²⁷. Si les associations se défendent d'avoir politiser le débat, les responsables des grands organismes insistent sur le levier que représentait alors les forces politiques d'opposition. En ce sens, "la nouvelle pauvreté", si elle désigne les nouveaux phénomènes de dénuement consécutifs à la récession et à la crise de l'emploi, doit être avant tout comprise comme "la pauvreté socialiste", celle dont l'action du Premier Ministre Laurent Fabius est jugée responsable.

On comprend que le gauche au pouvoir tente de rejeter le terme même de "nouvelle pauvreté". Ce sont en particulier les anciens modernistes, les spécialistes du social comme Jean-Michel Belorgey qui, en connaissance de cause, s'efforce à la fois de disqualifier ce terme et en même temps d'entreprendre des travaux politiques et experts pour apporter des éléments plus "durs" aux débats politiques lancés. Avec l'ensemble de la classe politique les forces de gauche s'emparent de cette question sociale mais au prix de l'abandon de la lutte contre les inégalités et de la conversion plus ou moins profonde au libéralisme²⁸. Pour appli-

quer des politiques d'inspiration libérale les forces de gauche se livrent paradoxalement à une surenchère pratique en matière sociale. L'instauration du RMI en constitue le point d'orgue. Marqué par un fort degré d'ambiguïté, il est exemplaire de l'institutionnalisation de la conversion du parti socialiste à la cause de "la lutte contre la pauvreté". Un nouvel Etat social, partenaire obligé du nouvel Etat modeste des années 80, voit le jour par un déplacement des modes d'intervention sur le social, discréditant les formes les plus classiques de prestations égalitaires étatiques au profit d'initiatives locales autour de "projet" ou de mesures d'urgence ciblées. Révélatrice de cette transformation de l'Etat social est l'apparition des nouvelles administrations, "délégation", "conseil", "mission" dans lesquelles se sont institués au cours des années 80 et jusqu'à aujourd'hui les nouveaux "problèmes sociaux"²⁹.

Cette surenchère pratique sur "le social" des socialistes se double d'une surenchère symbolique. Le réinvestissement de la terminologie de "la solidarité" et de la "citoyenneté", est typique de la conversion ambiguë du champ politique, et en particulier des forces de gauche, aux mesures libérales³⁰ dont té-

27 J. Wrésinski, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, rapport au conseil économique et social, Paris, Journal officiel, 1987. Le rapport se situe explicitement dans la continuité du Groupe d'études des problèmes du Quart Monde créé en 1976 à l'Assemblée Nationale, puis en 1980 au Sénat, de l'intergroupe parlementaire, au niveau européen, le "Comité Quart monde", du rapport de préparation au IX plan de 1983 demandé par Michel Rocard, et des actions plus discrètes auprès des pouvoirs publics. Il marque de plus un repositionnement du mouvement ATD qui tend à substituer à son vocable traditionnel de "Quart-monde" celui "d'exclusion" (voir). Par son retentissement public, ses citations multiples et durables dans tous les travaux sur la pauvreté qui lui font suite, et les conséquences directes et indirectes qu'il a eu dans le champ politique et associatif depuis l'instauration de la Journée nationale de lutte contre la pauvreté du 17 octobre jusqu'aux débats législatifs sur le RMI, ce rapport est devenu une référence.

28 La droite également favorise ce recentrage des débats. Si en 1986, avec son retour au pouvoir, le virage libéral est accentué et si les politiques sociales subissent un coup de frein, le gouvernement

de Jacques Chirac laisse une place aux défenseurs d'une réinterprétation de l'Etat providence, dont les dispositions consensuelles, centristes réactualisent les ambitions démocrate-sociale de lutte contre la pauvreté.

29 Les questions de "pauvreté" et "d'exclusion", et plus largement les questions sociales ont été génératrices au cours des années 80 d'une multitude de dispositifs de ce type en rapport tant avec l'emploi, le logement, la protection sociale : la "Commission pour le développement social des quartiers" lancée en 1981 qui adopte une structure interministérielle en 1983, l'éphémère "délégation aux banlieues" puis à "la rénovation des banlieues", le dispositif "banlieues 89" en 1983 qui sera fondu dans la "délégation interministérielle aux banlieues" puis la "délégation interministérielle à la ville", le "conseil national de prévention de la délinquance" en 1982, la "délégation interministérielle pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficultés" en 1982, enfin la "délégation interministérielle au RMI" en 1988.

30 B. Jobert, B. Théret, "France : la consécration républicaine du néo-libéralisme", dans B. Jobert, *Le*

moigne la tenue des Assises internationales sur "*Les nouvelles solidarités*". A cette occasion, pendant trois jours à la faculté de la Sorbonne en janvier 1989, les dirigeants de l'Etat et les professionnels de l'action et de la parole sociale débattent dans ce lieu solennel des nouvelles missions sociales³¹. La gauche gestionnaire rocardienne à la tête du gouvernement laisse libre cours aux agents du monde intellectuel et militant, que les forces socialistes avaient tenté d'ignorer et de marginaliser au début des années 80, au nom de leur conduite contestataire. La nomination de Bernard Kouchner au secrétariat d'Etat à l'action humanitaire et la présence à ses assises de foucauldien, compagnons de lutte et de réflexion aux débuts des années 80 comme François Ewald et André Glucksmann en sont la preuve. Cependant si les actes du colloques s'ouvrent sur une citation de Michel Foucault, ("une société se juge à la manière dont elle traite ses exclus") qui signe une filiation intellectuelle et militante, déterminante pour expliquer l'usage de la notion de "l'exclusion", les propos ont perdu de leur tonalité gauchiste et contestataire. Bernard Kouchner est le défenseur de "la fraternité", valeur qu'il fait passer avant "l'égalité" et en appelle à la substitution d'un "Etat partenaire" à "l'Etat providence" en place.

Cette conversion relative de l'Etat socialiste aux questions de pauvreté s'explique également par la constitution au cours des années 80 d'une classe d'experts, souvent statisticiens, dépendante de la demande de l'ordre politique, qui favorise la légitimation et la reconnaissance du problème de la pauvreté. Ces agents remplissent la fonction sociale "d'intermédiaires culturellement favorisés qui font fonction de porte-parole"³², et se

tournant néo-libéral en Europe, L'Harmattan, coll. Logiques politiques, 1994.

31 Cette "grande messe" rassemble plus de 111 intervenants dont des personnages importants : des hommes politiques de stature nationale, hauts fonctionnaires, figures emblématiques du monde associatif ou administratif, personnalités du moment.

32 R. Lenoir, "Objet sociologique et problème social", dans P. Champagne et coll., *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, (1989), 2nde édition 1999, p. 51-100.

situent eux-mêmes, au sein des différentes institutions auxquelles ils participent, dans une position intermédiaire³³. Ils sont membres de services d'Etat et des lieux dits "d'études et de recherches" comme les "services statistiques" de la DAS, du ministère du travail, du ministère des affaires sociales, le bureau Recherches et Prévisions de la CNAF, le CERC, ou le CREDOC³⁴. Ces experts participent à la production et à la diffusion d'une vision de la pauvreté plus technique. Les usages et les conclusions qui découlent de leurs études favorisent la mise en avant d'un nouveau facteur explicatif comme le chômage. Il est inséparable d'une conceptualisation nouvelle de la pauvreté, comme précarité voire comme exclusion³⁵.

Cependant, les spécialistes qui, au cours des années 80 se penchent sur les questions de pauvreté, de logement ou d'exclusion font plus qu'exister en tant qu'experts. Leur travail comporte une dimension morale et politique. Ainsi, le Service des affaires sociales du Plan au milieu des années 80, qui participe à la remise sur le devant de la scène des questions sociales de pauvreté et de logement, est animé par une conception politique engagée de l'expertise. Il est dirigé par Jean-Marie Delarue, membre du conseil d'Etat et futur délégué interministériel à la ville, haut fonctionnaire impartial mais homme de gauche et de convictions. Pour développer les connaissances et les débats sur la précarité,

33 Ces nouveaux experts peuvent être envisagés comme des "intermédiaires" dans le sens où ils partagent une partie des savoirs et des pratiques des chercheurs tout en travaillant au sein de l'administration. Voir M. Pollak, "L'efficacité par l'ambiguïté, la transformation du champ scientifique : le cas de la sociologie et des sciences économiques en France", *Sociologie et société*, 7 (1), 1975, p. 22-49.

34 Le Centre de recherches, d'études et de documentation sur la consommation est à son origine "un organisme scientifique", régi selon la loi de 1901 qui fonctionne sous la tutelle du Plan.

35 La question du chômage est l'un des axes qui explique l'élaboration et le succès de la notion de précarité que reprend le CREDOC pour ses études de 1986 pour la communauté européenne (B. Simonin, J.P. Dupré, E. Pascaud, *Pauvreté précarité : tentatives de mesures. Diversité des ressources à l'action sociale*, Paris, CREDOC, février 1986).

Jean-Marie Delarue s'appuie non seulement sur le sous-service social spécifique du Plan mais aussi sur l'ensemble des organismes plus ou moins sous-traitant que sont le CREDOC ou le CERC. Il collabore aussi avec des instances extérieures comme la Commission des communautés européennes. Pour comprendre ce travail en "sous-main" ou détourné, il faut ajouter que le Commissariat général au Plan est une institution en déclin. Il se replie sur un rôle de façade de réflexion et d'expertise bureaucratique que le passage des socialistes dans l'opposition et le peu d'attention que lui porte la droite au pouvoir favorisent.

Cette dernière remarque rappelle que l'attention portée à ce monde de l'expertise ne doit pas, par effet de grossissement et une espèce d'illusion d'optique, surpondérer le poids et la force de ces institutions et des agents qui les fréquentent. La pauvreté et la précarité reste une parole délaissée par le pouvoir à cette époque, même si le jeu politique et médiatique le force à s'y consacrer à partir du milieu des années 80. C'est donc à la marge que les débats et les interrogations sur les phénomènes de pauvreté trouvent refuge dans des lieux comme les services statistiques ou les organismes d'études parapubliques. Cependant, si la pauvreté est une parole délaissée et dominée, elle est aussi par conséquent une parole à prendre. Les premières annonces politiques sur un possible revenu minimum garanti accélèrent ces engagements. Elles expliquent la forte concurrence entre le CERC et le CREDOC pour obtenir des contrats sur les budgets de l'évaluation du RMI. De la même manière les spécialistes en sciences économiques et sociales sont sensibles à cette demande sociale nouvelle autour de catégories comme la précarité, la violence, l'urbain, le travail social. Le regain de la thématique de "la pauvreté", de la "précarité, et de "l'exclusion", terminologie qui commence à faire son apparition, s'objective dans le nombre croissant de chercheurs qui se présentent comme travaillant sur ces objets dans les annuaires de la recherche sur le social³⁶. Ce mouvement

favorise l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs sur la pauvreté et l'insertion, à la fois impliqués dans le monde universitaire par leur collaboration à des laboratoires et indirectement par des fonctions de coordination et d'animation, comme à la MIRE, mais en même temps très liés par leurs objets d'étude et d'enseignement aux milieux du travail social. Elle redouble la génération plus ancienne issue des armées 70 et amplifie les jeux des échanges et des interfaces entre administration, recherche, et monde de l'action sociale. Ce développement de la recherche est rendu possible par une opération de conversion des catégories politiques en objets scientifiques et académiques. Cependant, ce travail symbolique n'est pas neutre puisqu'il recouvre également une conversion politique assez radicale avec l'abandon des problématiques contestataires d'inspiration foucauldienne ou marxiste.

Le temps de la communion

La neutralisation des discours politiques sur les inégalités est le fruit d'un travail intellectuel et scientifique qui s'accroît au cours de la décennie 90 et traduit l'importance prise par la science sociale dans l'imposition de "l'exclusion" comme représentation de la pauvreté à cette période. Les années 90 marquent la reconnaissance collective du "problème social" de la pauvreté. Cette reconnaissance s'accompagne de la production d'une définition minimale sur laquelle s'accordent ces utilisateurs : "l'exclusion" qualifiée de "sociale" désigne les nouveaux phénomènes de pauvreté et d'isolement qui frappent les populations défavorisées se situant comme hors des modes de vie normaux. La science sociale paradoxalement, par l'argument d'autorité de l'universalisme scientifique, est un des instruments du lissage de la terminologie de "l'exclusion" et de la diversité des points de vue qu'elle recouvre. En fait, à cette période, les discours sur l'exclusion accèdent pleinement au statut de représentation généralisée et partagée, c'est à dire de doxa sur le social, sur laquelle s'accordent dans un regain de moralisme la classe politique et l'ensemble des spécialistes du social. "L'exclusion" n'est plus un problème ou plutôt elle constitue un problème qui ne pose plus problème. L'inflation crois-

36 *Annuaire de la recherche sur le social*, MIRE, CNRS, CRIV, Ed. CNRS, 1987-1989, 1991-92, 1993-94, 1995-96.

sante des discours sur "l'exclusion" que nous avons mentionné précédemment s'appuie sur des conditions sociales de production spécifiques. Les associations, les fédérations, les organismes privés mais aussi la Commission des Communautés européennes, travaillent en effet à produire une définition de "l'exclusion" comme un concept fédérateur, propre à mobiliser par son apparente neutralité l'opinion publique la plus large sur les problèmes sociaux.

Le rôle joué par la Commission européenne est particulièrement parlant. Depuis 1974, elle coordonne des programmes d'études et d'action sociale dits "pauvreté"³⁷. Dès le milieu des années 80, la Commission des Communautés européennes est un lieu politique refuge pour des anciens partisans du social d'inspiration démocrate, chrétienne et technocratique à l'image de Jacques Delors. C'est d'ailleurs à son initiative qu'au début des années 90 l'Europe, par l'intervention soutenue de la Direction générale à l'emploi et aux affaires sociales, la DGV, devient l'instrument moteur de la reconnaissance et de la visibilité internationale de la lutte contre l'exclusion comme mot d'ordre consensuel de l'engagement social européen. Ce nouveau discours est censé définir l'axe de la politique et de la construction sociale communautaire, en vue de contrebalancer, plus symboliquement que pratiquement l'Europe marchande et libérale qui, se bâtit à grands pas. L'effort de consensus explicite à l'échelle européenne est reconnu par tous les spécialistes du sujet et par tous les acteurs de cette opération³⁸. Il explique la recherche

37 L'Europe, avec ses surplus alimentaires, a acquis une grande visibilité en France comme acteur de la lutte contre la nouvelle pauvreté. Ses plans d'urgence lancés en 1986 et prolongés en 1987 à hauteur de 100 millions d'écus, s'inscrivaient pleinement dans la réponse politique française urgente aux phénomènes de "nouvelle pauvreté".

38 Les rapports officiels de la communauté insistent sur ce travail d'uniformisation. Les spécialistes universitaires décrivent en détail cette opération sémantique qu'ils lient aux caractéristiques culturelles de différentes nations impliquées (J. Ion, "L'exclusion, une problématique française ?", *Revue internationale d'action communautaire*, n°34, 1995). Les acteurs qui sont directement intervenus que nous avons pu interviewer confirment cet effort explicite et son succès relatif.

d'une terminologie commune pour désigner la pauvreté qui soit acceptable par une très grande diversité de pays au sein desquels elle prend des formes et des degrés divers et surtout engage des visions du monde distinctes qui s'appuient sur des systèmes de protection sociale différents³⁹. Le terme de pauvreté est réservé à la dimension monétaire du phénomène de dénuement et comme outil de mesure statistique que développent les instances expertes européennes alors que "l'exclusion" est mise en avant pour rendre compte d'une misère multidimensionnelle, voire d'une rupture qualitative dans le processus de dégradations des conditions de vie économiques et sociales. Cette histoire européenne de "l'exclusion" favorise la relativisation de cette catégorie et remet en cause "l'évidence" qu'elle a acquise en France. Elle rappelle le caractère hexagonal de cette représentation qui s'oppose aux conceptions anglo-saxonne ou allemande. Nous pensons cependant que ce détour européen éclaire surtout le jeu politique français et les mécanismes de production et de diffusion des discours consensuels qui profitent des chaînes discontinues d'instances de représentations du monde. Les lieux internationaux comme les instances européennes, qui revendiquent ce statut d'ouverture, sont des lieux charnières d'échanges et de consensus qui facilitent les usages incontrôlés des représentations sociales et les effets d'imposition sous couvert de neutralité. Cela est d'autant plus vrai que la Commission européenne a joué le jeu de l'analyse experte, scientifique et intellectuelle qui est le mécanisme privilégié de production et de légitimation des catégories politiques sur la base de constats apparemment fondés sur des concepts et des diagnostics sociologiques et économiques⁴⁰. Le

39 Voir François-Xavier Merrien (dir.), *Face à la pauvreté*, Paris, Ed. de l'atelier, 1994.

40 L'arrivée en 1988 comme collaborateur de cette direction du sociologue français, Jean-Paul Tricart, illustre l'ambition à la fois politique et intellectuelle de cette administration. Le travail de la DGV a consisté en plus du suivi des programmes pauvreté à organiser des séminaires où sont conviés les partenaires sociaux, les élus nationaux, les journalistes. Ainsi, quatre colloques aux titres révélateurs se tiennent entre 1991 et 1992 : "vers une Europe des solidarités" à Lille en mai 1991, "les fondements d'une Europe sociale" à Rotter-

consensus autour de l'exclusion, recherché par l'Europe, ne tient pas aux simples jeux sémantiques qui verraient les conceptions nationales s'affronter. La force du projet de Jacques Delors à la tête de la Commission des communautés, sans doute sincère dans sa volonté de rebâtir un lieu politique porteur de la social-démocratie d'inspiration chrétienne dont il est un défenseur de longue date, est de développer une vision centriste et non-conflictuelle des rapports sociaux. L'Europe est le relais de cette ambition dont les ressorts sont connus : dialogue social, expertise, autorité morale, implication des classes dirigeantes, parole donnée aux associations. Les réunions organisées par la DGV sont l'occasion d'appels et de consécrations plus solennels dans la logique de la parole morale qui comme acte performatif repose sur la force de conviction et l'autorité morale de celui qui l'énonce. Ainsi, le colloque de Copenhague de 1993 qui vient clore le programme Pauvreté 3 multiplie les actes de consécration. Jacques Delors y annonce une " Déclaration européenne solennelle sur l'exclusion sociale" de la part de l'ensemble des institutions européennes. Le principe d'une consultation des partenaires sociaux, entreprises, ONG matérialisé par la reconnaissance de leur représentants comme l'EAPN (European anti Poverty Network), le CES (syndicat européen), UNICE (employeurs européens), COFACE (associations familiales) comme interlocuteurs qualifiés auprès de la commission, est présenté à cette occasion.

L'indétermination de la notion d'exclusion est déterminée non seulement par la structure sociale de son champ de production qui se constitue à la frontière d'espaces multiples mais par la volonté explicite de généralité qui anime ses plus grands promoteurs que sont à ce moment les associations. Ce type de représentation est le propre d'instances qui se définissent comme neutres et pour lesquelles les concepts lisses et englobants sont précieux. Refusant de prendre part à des

dam en novembre de la même année, "lutter contre l'exclusion sociale, promouvoir l'intégration" à Bruxelles en avril 1992, enfin "édifier l'Europe des solidarités" à Porto en 1992. Ils permettent aux membres de la DGV de diffuser leur parole sur l'exclusion.

débats idéologiques et politiques trop marqués, elles sont des acteurs déterminants de la diffusion de terminologie, déshistoricisante et dépolitisante qui font écho au traitement doxique par les politiques des problèmes sociaux. L'indétermination de cette représentation qui en découle fait que chacun s'y retrouve aux prix de multiples malentendus et d'usages différenciés. Cette décennie confirme et accentue la propriété politique d'indétermination et de polysémie des discours sur le social⁴¹. Les discours sur l'exclusion révèlent leur capacité à couvrir un spectre élargi de convictions politiques et éthiques. Trois positions se dessinent : un conservatisme moral et social où se retrouvent les forces traditionnelles des classes dominantes de droite, un usage critique propre à une vision radicale et contestataire du monde d'inspiration "gauchiste", un humanisme social dans la double lignée du socialisme laïque progressiste et de la pensée chrétienne sociale et démocrate. Ce dernier usage possible de la thématique de "l'exclusion" recouvre un continuum très étendu de positions et de prises de position, nécessairement ambiguës. Il compose le discours central et centriste sur "l'exclusion" dont l'oecuménisme est à l'origine de sa plus forte reconnaissance.

Une contribution à la sociologie du champ politique

Pour expliquer finalement la polysémie de "l'exclusion" si évidente dans les années 90, il est nécessaire s'attacher à la polyphonie qui la produit. De fait, c'est en acceptant comme objet cette contrainte socialement déterminée de "l'exclusion" comme catégorie éclatée, que notre travail peut finalement dégager ses conclusions les plus intéressantes. En l'occurrence, en reconnaissant que cet objet est une notion produite à la frontière des champs politiques, journalistiques, scientifiques, mais aussi religieux et associatifs, il est possible de montrer que "l'exclusion" illustre la constitution d'un espace spécifique en rapport avec les espaces de pouvoirs, et dont les agents se recrutent parmi les zones les moins autonomes d'une

41 D. Fassin, *op. cit.*

multiplicité de champs particuliers. Ainsi, les plus forts partisans, les plus grands défenseurs de la notion sont ceux qui occupent des positions multiples ainsi que ceux qui doivent le plus à cette thématique qu'ils ont contribué à produire et qui, réciproquement, les a produits. C'est à ce titre que la sociologie de l'exclusion est aussi celle des conditions et des lieux de production d'une idéologie dominante et du consensus social et de " lieu commun ", opérés dans des lieux communs⁴² comme les groupes et commissions du CGP, des instances ad hoc comme le Comité nationale des politiques de lutttes contre la pauvreté et l'exclusion). L'observation de ces lieux communs et intermédiaires permet d'insister sur leurs fonctions de rencontre et d'échanges qui ont pour effet de brouiller les discours, de mélanger les propos et d'alimenter les malentendus. A l'échelle individuelle, l'agent social déterminant dans un tel espace composé du recouvrement d'une multiplicité de milieux est " le passeur " qui, en raison de certaines propriétés, favorise plus ou moins consciemment les échanges pratiques et symboliques en termes de concept, questionnement et moyens.

Par exemple, le rôle central qu'a joué le CERC dans le champ de la production des discours sur la pauvreté dans les années 80, s'explique en partie par son caractère d'institution intermédiaire par excellence qui se positionne au centre de l'espace de l'expertise statistique d'Etat en matière sociale, à la frontière du monde administratif et du monde politique. De plus, au sein de cette institution, Françoise Euvrard est elle-même la figure exemplaire de l'agent "échangeur". Ancienne chargée de mission au service des Affaires sociales du Plan avec Jacques Delors en 1965 avant sa nomination comme directrice du cabinet du Commissaire général Jean Rippert, elle entre au CERC en 1977 et devient dans les années 80 spécialiste de la pauvreté et de la précarité⁴³. Si Françoise

Euvrard est particulièrement attentive aux débats politiques et sociaux du moment, son être social la prédispose à s'emparer d'un tel sujet sur un mode à la fois technique, politique et moral. Son appartenance sociale et son multipositionnement à la frontière d'espaces congruents expliquent qu'elle ait pu tenir ce rôle : proche du pouvoir et de la haute fonction publique par son capital social⁴⁴, proche des milieux de l'expertise statistique administrative par sa trajectoire professionnelle, proche des milieux associatifs caritatifs par son engagement personnel et son catholicisme. C'est moins alors par son travail d'enquêtes et au nom de ses compétences statistiques, que par son travail "politique" d'expression et d'échange, qu'elle oeuvre pour la diffusion de la thématique dans le microcosme de l'expertise social en siégeant sous l'étiquette du CERC du milieu des années 80 à sa mort en février 1995 dans la majeure partie des groupes d'études ou commissions en la matière.

A l'image de ce dernier exemple qui témoigne d'une attention moindre au monde politique au sens strict (parti, syndicat, législation) et d'une attention plus soutenue aux lieux d'échanges et de rencontres des agents intermédiaires que sont les hauts fonctionnaires, les experts, les associatifs, nous pensons contribué par notre travail, sa démarche

cite de la pauvreté par les réflexions sur les expériences locales de revenu minimum garanti et les minima sociaux. Ce rapport fait œuvre de pionnier sur les considérations en terme de minima sociaux à la lumière des effets des prestations sous condition de ressources et prestations différentielles, est lié à l'agenda politique sur la future mise en place d'un RMI.

44 Mariée à un Inspecteur des finances qui fréquente la haute fonction publique et la haute bourgeoisie financière, elle connaît personnellement Michel Rocard. Produit en partie au cours de sa jeunesse et de sa vie étudiante, son capital social prend la forme de relations et d'amitiés anciennes qui constituent un élément déterminant de la circulation de ses idées et actions sur la pauvreté. A partir du début des années 90, son engagement caritatif et ses sentimenst religieux s'intensifient. Elle devient membre du conseil d'administration de la fondation Abbé Pierre. Elle fréquente l'association de la Mie de pain de Pedro Méca qui, d'inspiration catholique, accueille dans l'urgence les plus démunis et les mouvement Ematis.

42 Voir L. Boltanski, P. Bourdieu, "La production de l'idéologie dominante", *Les actes de la recherche en sciences sociale*, n°2-3, juin 1976.

43 Elle fait le lien entre les rapports d'enquête sur les familles dites vulnérables dont il s'agit d'identifier des éléments de précarité et la thématique expli-

et ses conclusions autant à la sociologie de la pauvreté qu'à la sociologie du champ politique. "L'exclusion" en tant que vision légitime du monde social fournit une bonne perspective, sur la partie "souterraine", la moins visible du travail politique, celle qui mobilise les professionnels politiques de l'exploitation et du discours, mais extérieurs au champ politique strict et efficaces dans celui-ci. Le sociologue fait partie de ces professionnels. "La pauvreté" est un fait social construit, enjeu de luttes passées et présentes

auxquelles la sociologie participe en cherchant à imposer sa propre vision du réel comme réel construit. La sociologie de l'exclusion est confrontée de plein fouet aux difficultés scientifiques propres à la science sociale comme construction sociale d'une construction sociale⁴⁵ qui l'expose à tant de contestations.

45 P. Bourdieu,, Paris, Raisons d'agir, 2001, p.